

CQP Electricien du spectacle

RNCP37848 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255m, 323
Formacode(s)	45042, 24066
Code(s) ROME	L1504
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3275 — Espaces, de loisirs, d'attractions et culturels
Date d'enregistrement	19/07/2023
Date d'échéance	19/07/2028

Certificateur(s)

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant (CPNEF-SV) - Association de gestion de la commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation du spectacle vivant

<http://www.cpnfsv.org>

ASS GEST COMM PARIT NAT EMPL FORM SPECT · SIRET : 41007646700043

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CTRE FORMATION PROF TECHNICIENS SPECT	31360884600025	Former et organiser l'évaluation
PROLIVE FORMATION	79209730500025	Former et organiser l'évaluation
RIG UP FORMATION	51517654300038	Former et organiser l'évaluation
SPECTACLES ET TECHNI ASS FRANC FORMATION	33871410800044	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les électriciens du spectacle jouent un rôle important dans la production et la diffusion de spectacles vivants, en travaillant dans des équipes dédiées au domaine de l'électricité. Ils interviennent lors de l'installation et la désinstallation des matériels scéniques en veillant à la sécurité des personnes et des biens. Les entreprises du secteur du spectacle vivant ont évolué pour répondre aux nouveaux besoins en compétences, notamment en électricité, pour faire face à l'explosion de l'offre de spectacles et la taille des tournées. La création du CQP d'électricien du spectacle a répondu à ces besoins mais la crise sanitaire a diminué le nombre de salariés disponibles au recrutement, ce qui fait de l'électricien du spectacle un métier en tension.

Les employeurs et la CPNEF-SV réaffirment le besoin de salariés formés sur les compétences, gestes, pratiques et aspects de sécurité cadrés par la norme NFC-15-100, spécifique aux installations électriques en basse tension en usage dans le spectacle vivant. Les évolutions fréquentes de cette norme nécessitent une mise à jour des compétences des électriciens du spectacle.

Le spectacle vivant accélère sa transformation écologique pour proposer un modèle plus sobre et responsable notamment sur le plan de sa consommation énergétique. Les électriciens du spectacle sont donc amenés à intégrer

dans leur pratique les démarches de développement durable et d'écoresponsabilité.

La CPNEF-SV souhaite permettre aux professionnels et aux entrants dans le métier d'acquérir la totalité des connaissances et compétences du métier, et répondre aux cahiers des charges en garantissant la sécurité des personnes et des biens. La formation professionnelle et la délivrance d'une certification enregistrée au RNCP sont des moyens pour y parvenir.

ACTIVITÉS VISÉES

Préparation et organisation de l'intervention

- Analyse du plan d'implantation, des instructions et proposition d'adaptation
- Organisation et vérification du matériel et des EPI adaptés

Installation de la distribution électrique adaptée au spectacle/événement

- Répartition des armoires mobiles
- Contrôle des armoires électriques
- Positionnement et réglage des protections électriques

Démontage de la distribution électrique et compte-rendu d'activité

- Mise hors tension graduelle des équipements
- Restitution des équipements et des matériels
- Communication écrite et orale de l'intervention

Contrôle et vérification de la distribution électrique avant la mise sous tension pour l'événement ou le spectacle

- Evaluation du bon fonctionnement des câbles
- Contrôle et maintien de l'intégrité des installations électriques

Surveillance et exploitation de la distribution électrique pendant l'événement ou le spectacle :

- Contrôle régulier et en continu des installations
- Réalisation de relevés de consommation énergétique

Intervention sur une installation électrique défectueuse pendant un événement ou un spectacle :

- Communication avec et auprès des utilisateurs sur la panne ou le défaut survenu pendant l'événement ou le spectacle rencontré
- Diagnostic du dysfonctionnement rencontré sur l'installation électrique
- Remplacement des pièces et composants défectueux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Examiner les instructions et le plan d'implantation des installations techniques à réaliser sur un lieu aménagé pour recevoir du public (ERP/ERT) en communiquant avec les équipes afin de proposer des adaptations conformes aux normes électriques et aux besoins des spectacles et des événements

Adapter l'organisation de son intervention aux demandes émanant du responsable et de la coactivité avec les équipes, à la planification générale prédéfinie afin de répondre aux éventuels aléas et au cadre fixé par la hiérarchie

Réaliser l'inventaire des matériels et équipements mis à disposition en les pointant à partir du listing fourni par la direction technique afin d'identifier les éventuels écarts et les communiquer à la hiérarchie

Préparer le matériel nécessaire à la mission d'installation et d'exploitation en les adaptant aux appareils à alimenter en énergie et en contrôlant leur état et leur fonctionnement afin de garantir la sécurité des équipements et de leur utilisation

Vérifier l'état et le fonctionnement des équipements de protection (gants, chaussures de protection, etc.) et matériels de sécurité individuelle et collective (kit VAT, tapis isolant, etc.) définis par la réglementation nécessaire à l'intervention sur une distribution électrique pour assurer sa sécurité et celles des équipes

Organiser son installation en répartissant les armoires mobiles sur les points de l'espace et selon les besoins en alimentation électrique identifiés en amont afin de répondre aux demandes du dossier technique du spectacle ou de l'événement

Effectuer le raccordement des armoires et des appareils à la source d'énergie en tirant et connectant les câbles électriques hors tension afin de répondre aux besoins des parties prenantes pour la mise en service

Réaliser la mise à la terre des masses et les liaisons équipotentielles selon les règles de l'art en prenant compte les instructions liées au schéma de liaison à la terre dans le but de mettre en fonctionnement les armoires électriques en toute sécurité et conformité

Régler les protections électriques près des installations en respectant le schéma et les consignes de sécurité définies par les règles de l'art et le supérieur hiérarchique en amont afin de sécuriser les personnes et les installations et de référer au supérieur hiérarchique les potentiels changements effectués

Démonter l'installation en réalisant une mise hors tension graduelle des équipements et selon la méthodologie définie

par le responsable hiérarchique et le cahier des charges dans le but de préserver l'intégrité des installations, des équipements et des personnes

Ranger le matériel utilisé lors de l'intervention en vérifiant son état et en réalisant le triage et le colisage dans le but de réserver le matériel abîmé et de restituer les équipements dans leur état de fonctionnement premier

Rendre compte de son activité en continu par un compte-rendu écrit et/ou oral et selon les règles définies par la hiérarchie pour communiquer sur les opérations et les réglages initiaux effectués

Contrôler visuellement l'installation électrique notamment la concordance des conducteurs et l'absence de dommage visible avant la mise sous tension pour s'assurer de l'intégrité de l'installation électrique et de la sécurité des biens et des personnes

Effectuer le test d'isolement avant la mise sous tension à l'aide d'un contrôleur d'isolement et conformément à la norme NFC 15-100 afin d'évaluer la qualité de l'isolation des conducteurs actifs vis-à-vis du conducteur de protection

Contrôler avant la mise sous tension, la mesure de l'impédance de boucle du circuit de défaut (mesure loop) pour vérifier l'efficacité du système de protection des personnes et de s'assurer que la tension de contact présumée reste inférieure à la tension limite conventionnelle imposée par la norme NFC 15-100

Vérifier la continuité des liaisons équipotentielles et le respect des mesures de protection contre les contacts indirects pour garantir la sécurité des personnes et assurer la continuité de service du spectacle, de l'évènement

Contrôler les différentes installations électriques après la mise sous tension par la mesure de la fréquence, des tensions simples et composées afin de garantir l'intégrité des équipements scéniques

Vérifier le bon fonctionnement des équipements de protection électriques à l'aide de contrôleurs spécifiques liés à l'application de la norme NFC-15-100 dans le but d'assurer la sécurité des personnes et des installations

Surveiller et maintenir en service la distribution électrique afin de conserver le matériel et les installations en état de fonctionnement sur toute la durée du spectacle ou de l'évènement

Réaliser des relevés des consommations énergétiques (électricité, carburant, etc.) à l'aide des appareils de mesure pour transmettre les relevés au responsable de l'installation

Alerter les utilisateurs techniques et les organisateurs du spectacle ou de l'évènement lors d'un défaut constaté pour permettre la résolution du dysfonctionnement dans les meilleurs délais

Réaliser le diagnostic complet du défaut constaté lors de l'évènement en mobilisant la documentation technique et en respectant les procédures en vigueur pour permettre la remise en service au plus tôt et en toute sécurité

Remplacer à l'identique les éléments défectueux dans le respect des règles de l'art, des prescriptions du constructeur afin d'assurer l'intégrité et le bon fonctionnement des installations électriques des lieux aménagés pour des représentations publiques

Blocs de compétences

RNCP37848BC01 — Préparer, installer et démonter une distribution électrique de spectacle

LISTE DE COMPÉTENCES

Examiner les instructions et le plan d'implantation des installations techniques à réaliser sur un lieu aménagé pour recevoir du public (ERP/ERT) en communiquant avec les équipes afin de proposer des adaptations conformes aux normes électriques et aux besoins des spectacles et des événements

Adapter l'organisation de son intervention aux demandes émanant du responsable et de la coactivité avec les équipes, à la planification générale prédéfinie afin de répondre aux éventuels aléas et au cadre fixé par la hiérarchie

Réaliser l'inventaire des matériels et équipements mis à disposition en les pointant à partir du listing fourni par la direction technique afin d'identifier les éventuels écarts et les communiquer à la hiérarchie

Préparer le matériel nécessaire à la mission d'installation et d'exploitation en les adaptant aux appareils à alimenter en énergie et en contrôlant leur état et leur fonctionnement afin de garantir la sécurité des équipements et de leur utilisation

Vérifier l'état et le fonctionnement des équipements de protection (gants, chaussures de protection, etc.) et matériels de sécurité individuelle et collective (kit VAT, tapis isolant, etc.) définis par la réglementation nécessaire à l'intervention sur une distribution électrique pour assurer sa sécurité et celles des équipes

Organiser son installation en répartissant les armoires mobiles sur les points de l'espace et selon les besoins en alimentation électrique identifiés en amont afin de répondre aux demandes du dossier technique du spectacle ou de l'évènement

Effectuer le raccordement des armoires et des appareils à la source d'énergie en tirant et connectant les câbles électriques hors tension afin de répondre aux besoins des parties prenantes pour la mise en service

Réaliser la mise à la terre des masses et les liaisons équipotentielles selon les règles de l'art en prenant compte les instructions liées au schéma de liaison à la terre dans le but de mettre en fonctionnement les armoires électriques en toute sécurité et conformité

Régler les protections électriques près des installations en respectant le schéma et les consignes de sécurité définies par les règles de l'art et le supérieur hiérarchique en amont afin de sécuriser les personnes et les installations et de référer au supérieur hiérarchique les potentiels changements effectués

Démonter l'installation en réalisant une mise hors tension graduelle des équipements et selon la méthodologie définie par le responsable hiérarchique et le cahier des charges dans le but de préserver l'intégrité des installations, des équipements et des personnes

Ranger le matériel utilisé lors de l'intervention en vérifiant son état et en réalisant le triage et le colisage dans le but de réserver le matériel abîmé et de restituer les équipements dans leur état de fonctionnement premier

Rendre compte de son activité en continu par un compte-rendu écrit et/ou oral et selon les règles définies par la hiérarchie pour communiquer sur les opérations et les réglages initiaux effectués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas

Mise en situation professionnelle reconstituée

RNCP37848BC02 — Réaliser l'exploitation, le contrôle et le maintien en service d'une distribution électrique pendant un spectacle vivant

LISTE DE COMPÉTENCES

Contrôler visuellement l'installation électrique notamment la concordance des conducteurs et l'absence de dommage visible avant la mise sous tension pour s'assurer de l'intégrité de l'installation électrique et de la sécurité des biens et des personnes

Effectuer le test d'isolement avant la mise sous tension à l'aide d'un contrôleur d'isolement et conformément à la norme NFC 15-100 afin d'évaluer la qualité de l'isolation des conducteurs actifs vis-à-vis du conducteur de protection

Contrôler avant la mise sous tension, la mesure de l'impédance de boucle du circuit de défaut (mesure loop) pour vérifier l'efficacité du système de protection des personnes et de s'assurer que la tension de contact présumée reste inférieure à la tension limite conventionnelle imposée par la norme NFC 15-100

Vérifier la continuité des liaisons équipotentielles et le respect des mesures de protection contre les contacts indirects pour garantir la sécurité des personnes et assurer la continuité de service du spectacle, de l'évènement

Contrôler les différentes installations électriques après la mise sous tension par la mesure de la fréquence, des tensions simples et composées afin de garantir l'intégrité des équipements scéniques

Vérifier le bon fonctionnement des équipements de protection électriques à l'aide de contrôleurs spécifiques liés à l'application de la norme NFC-15-100 dans le but d'assurer la sécurité des personnes et des installations

Surveiller et maintenir en service la distribution électrique afin de conserver le matériel et les installations en état de fonctionnement sur toute la durée du spectacle ou de l'évènement

Réaliser des relevés des consommations énergétiques (électricité, carburant, etc.) à l'aide des appareils de mesure pour transmettre les relevés au responsable de l'installation

Alerter les utilisateurs techniques et les organisateurs du spectacle ou de l'évènement lors d'un défaut constaté pour permettre la résolution du dysfonctionnement dans les meilleurs délais

Réaliser le diagnostic complet du défaut constaté lors de l'évènement en mobilisant la documentation technique et en respectant les procédures en vigueur pour permettre la remise en service au plus tôt et en toute sécurité

Remplacer à l'identique les éléments défectueux dans le respect des règles de l'art, des prescriptions du constructeur afin d'assurer l'intégrité et le bon fonctionnement des installations électriques des lieux aménagés pour des représentations publiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle reconstituée

Entretien oral avec le jury

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les électriciens exercent leur métier dans des lieux et espaces variés qui font appel à des règles d'organisations et des moyens très différents :

- lieux dédiés, équipés et fixes, en intérieur ou en extérieur (ex : salle de spectacle, auditorium, cabaret, théâtre antique),
- lieux dédiés, équipés et non fixes/itinérants/démontables (ex : chapiteau de cirque)
- lieux éphémères non équipés, en intérieur ou en extérieur (ex : friche, parc ou champ pour un festival),
- espaces publics, avec ou sans déambulation (ex : spectacle de rue),
- lieux non dédiés et fixes, en intérieur ou en extérieur (ex : stade, église, château, club discothèque, hôtel café restaurant, camping, salle des fêtes municipale, école, entreprise)

Le lieu accueillant est un entrepreneur exploitant de spectacles vivants. Les jauges sont très variables, allant du micro-lieu aux salles/sites accueillant plusieurs milliers de spectateurs.

En tant qu'ERP (établissement recevant du public), le lieu est soumis à des conditions d'hygiène et de sécurité/sûreté très encadrées qui nécessitent l'emploi d'un personnel compétent.

L'emploi d'électricien dans le spectacle est nomenclaturé dans les trois classifications des conventions collectives en vigueur, mais selon des grilles catégorielles différentes (fruit de l'histoire des négociations sociales dans ces trois branches) de la façon suivante :

- Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles IDCC 1285

Filière technique. Groupe 7

« Technicien apte à assurer la responsabilité :

- du réglage et de la manipulation des équipements techniques d'un spectacle ;
- de l'entretien et du dépannage courants. »
- Convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant IDCC 3090

Filière technique. Employé qualifié Groupe 1

« Exécution de tâches nécessitant une formation préalable et s'accompagnant d'initiatives.

Requiert des connaissances techniques attestées soit par une formation initiale, soit par une pratique professionnelle sous responsabilité. Est capable d'exécuter des tâches sans nécessairement que lui soit indiqué le mode opératoire. Ne peut comporter la responsabilité d'une ou plusieurs personnes. »

- Convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'évènement IDCC 2717

Filière technique. Catégorie 3

« Emplois qui requièrent un premier niveau de compétence, ainsi qu'un faible degré d'autonomie et / ou de responsabilité. En charge de la mise en œuvre des moyens techniques de tout dispositif d'énergie. »

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

L'électricien du spectacle est employé en tant que salarié par deux types d'employeurs :

- des entrepreneurs de spectacles vivants (producteurs, diffuseurs, exploitants de lieux), soit des milliers d'organisateurs ou de lieux, dont près de 6000 d'évènements culturels et festivals ;
- des entreprises de prestations de services techniques du spectacle ou de l'évènementiel (environ 1200, mais le nombre de prestataires spécialisés dans la fourniture d'énergie embauchant uniquement des électriciens n'est pas connu, par contre ils exercent pour l'ensemble du marché français et à l'international).

Les employeurs des électriciens du spectacle vivant sont des Très Petites Entreprises, qui ont majoritairement moins de 10 salariés.

Les électriciens du spectacle trouvent également des débouchés temporairement ou durablement auprès d'employeurs qui n'ont pas pour activité principale le spectacle vivant, mais qui recourent aux technologiques scéniques : évènementiel, parcs de loisirs organisateurs de spectacles et évènements, sites patrimoniaux organisateurs de spectacles et évènements, cinéma, audiovisuel, sport, casinos, etc.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Les prérequis à la validation du CQP "Electricien du spectacle" :

- être détenteur d'un avis favorable au moment de l'obtention de la certification des habilitations électriques B1V, BR, BE manœuvre, H0 ;
- posséder une certification professionnelle en électricité de niveau 3 (CAP) ou justifier d'une expérience professionnelle en électricité, validé par un questionnaire défini par le certificateur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé obligatoirement de 3 personnes ne connaissant pas le candidat :

- dont 2 professionnels : un représentant du collège employeurs (soit directeur technique, directeur, professionnel de l'encadrement technique du spectacle, etc.) et un représentant du collège salariés (soit chef électricien, électricien, personne habilitée "chargé de travaux B2V")
- dont un responsable pédagogique de l'organisme de formation.

Parmi les trois membres du jury, figurent un technicien compétent en prévention des risques professionnels, un technicien compétent en réglementation ERP, et un technicien compétent en électricité du spectacle.

Base légale

Date de décision	19/07/2023
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	19/07/2028
Date de dernière délivrance possible	19/07/2032

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2021	14	0	100 %	—
2020	15	0	100 %	73 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP31388

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP31388

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37848/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	9 450 € – 12 000 €
Durée	210 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	5
Parcours menés à terme	4
Taux d'achèvement	80 %
Période	09/2023 – 02/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
Montant total engagé	37 858 €
Coût moyen par dossier	6 310 €
Durée moyenne	189 h
Période	09/2023 – 08/2026
France compétences	49 %
OPCO	38 %
France Travail	10 %
Reste à charge titulaire	2 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.